

19 juillet 2026

Plan de mobilité durable

Rapport de consultation : Appel de mémoires



Table des matières

Mise en contexte	3
Présentation des mémoires	3
Conclusion	5

Mise en contexte

À l'hiver 2026, la Ville de Trois-Rivières a entamé l'élaboration de son *Plan de mobilité durable (PMD)*. Celui-ci vise à assurer un meilleur arrimage entre le développement urbain et la planification des interventions en matière de mobilité.

En complément au PMD, la ville souhaite produire un *Plan directeur vélo* ainsi qu'un *Plan directeur des aménagements piétonniers*. Ces plans ont pour objectif de prioriser les interventions et de définir les emplacements où les réseaux cyclables et piétonniers sont requis.

En vue d'établir un portrait détaillé de la situation en matière de mobilité et de comprendre les besoins actuels et futurs du territoire, la Ville a invité la population, les organismes, les institutions et les membres de la communauté d'affaires à participer à une démarche de participation publique.

Ainsi, les citoyennes, citoyens et organisations du territoire ont été invités à soumettre un mémoire afin d'exprimer leur point de vue sur le sujet. Entre le 9 mars et le 21 juin 2026, toute personne intéressée à partager ses idées ou préoccupations pouvait déposer son mémoire en communiquant directement avec le 311.

Présentation des mémoires

Dans le cadre de son appel de mémoire, la Ville a reçu deux mémoires¹. Ces derniers sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Auteurs	Résumé
Cégep de Trois-Rivières (Mémoire)	○ Le Cégep de Trois-Rivières rappelle qu'il est un grand générateur de déplacements, avec près de 4000 étudiantes et étudiants, ainsi que plus de 1 000 membres du personnel provenant de Trois-Rivières et de ses environs ; ○ Dans les dernières années, le Cégep s'est doté d'un plan de gestion des déplacements, et a mis en place plusieurs mesures afin de développer des alternatives à l'auto-solo. Somme toute, l'institution considère qu'il est difficile de réduire l'utilisation de l'auto-solo chez la communauté étudiante et le personnel du Cégep ; ○ L'institution a mis en place plusieurs mesures incitatives pour que les étudiantes, étudiants et membres du personnel utilisent des alternatives à l'auto-solo. Parmi ces mesures, notons des mesures en sensibilisation, mais également en transport collectif (plateforme de covoiturage, écopasse pour le transport collectif, etc.) et en transport

¹ Les mémoires sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs, notamment en ce qui concerne les propos injurieux ou diffamatoires, le respect des droits d'auteur et le respect du droit à la vie privée et du droit à l'image.

	actif (vélos en prêt, mise en place de La Cyclerie, stationnements sécurisés, etc.) ; ○ Le Cégep remarque que près du tiers des étudiantes et étudiants utilisent le transport collectif, mais que le nombre d'utilisations semble stagner depuis quelques années. Il est à noter que près de 50 % de la population étudiante utilisent la voiture solo pour se rendre au cégep ; ○ Le Cégep considère qu'il faut agir avec des solutions structurantes afin de réduire la prépondérance à l'auto-solo et éviter une augmentation de la circulation automobile. Il considère qu'il est important de continuer les efforts d'optimisation de l'offre en transport collectif ainsi que les campagnes d'informations auprès de la clientèle étudiante ; ○ Il est également souligné que le changement passe par l'amélioration de l'expérience des transports actifs, notamment en rendant ceux-ci sécuritaires et agréables ; ○ Finalement, le Cégep souligne qu'il tient à jouer un rôle actif dans la réalisation des changements. Ainsi, il souhaiterait prendre part à des discussions plus fréquentes avec les autres organisations du Carrefour du savoir, la Ville et la STTR. Cette collaboration entre les différents acteurs pourrait se traduire par une multitude de projets ou d'initiatives concrètes.
La Cyclerie (Mémoire)	○ La Cyclerie est un organisme à but non lucratif visant à réduire les obstacles à la mobilité durable sur le territoire de Trois-Rivières ; ○ L'organisme considère que des aménagements sécuritaires pour piétons et cyclistes devraient être intégrés de façon systématique dans tous les projets de réfection de rue à Trois-Rivières, sans dépendre des budgets spécifiquement réservés à la mobilité durable. Quant aux budgets dédiés à la mobilité durable, ceux-ci devraient être utilisés prioritairement pour la réalisation de grands projets ambitieux ; ○ L'organisme croit qu'une vision en ce sens devrait être clairement identifiée dans les politiques et pratiques de la ville ; ○ La Cyclerie considère que la Ville doit mettre en place un véritable réseau cyclable utilitaire permettant aux citoyennes et citoyens d'utiliser leur vélo sur les axes majeurs et entre les grands pôles de déplacement se trouvant à Trois-Rivières ; ○ Il est souligné que de belles réalisations ont été faites au niveau du réseau cyclable récréatif, notamment avec le parc linéaire des Atikamekws, mais que des changements doivent être faits afin de rendre le réseau plus structurant pour les déplacements du quotidien.

Conclusion

Les commentaires recueillis dans le cadre de l'appel de mémoires ont été présentés à l'administration municipale et seront pris en considération dans la réflexion entourant l'élaboration du *Plan de mobilité durable*.

Rappelons que la population pouvait également s'exprimer sur le projet en participant aux activités de participation publique suivantes :

- Sondage sur les besoins de mobilité - 9 mars au 12 avril 2026 ;
- Ateliers de consultation - 8 avril, 13 mai et 3 juin 2026.

Étapes	Date prévue
Sondage sur les pistes de solution.	Automne 2026
Présentations des orientations préliminaires du <i>Plan de mobilité durable</i> aux membres du conseil.	Automne 2026 - Hiver 2027
Séance de consultation publique et dépôt de mémoires sur le projet de plan de mobilité durable.	Printemps 2027
Adoption de la version finale du <i>Plan de mobilité durable</i> .	Automne 2027

Pour en savoir plus sur le Plan de mobilité durable :

- [Page Web municipale dédiée à la démarche de participation publique.](#)

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le projet, il est également possible de communiquer avec le 311 par téléphone ou par courriel (311@v3r.net).